

1^{er} mars 2010

Bonjour,

J'ai le plaisir de vous transmettre un communiqué de presse AuditionSanté concernant les journées de dépistage des troubles auditifs que cette enseigne lance chaque année depuis dix ans.

Avant de considérer ce communiqué comme de la publicité, prenez le temps de le lire.

Ces dépistages sont totalement gratuits et doivent permettre aux personnes qui vont tester leur audition, quel que soit leur âge, de savoir exactement où en est l'état de leurs oreilles.

Les troubles de l'audition touchent en France environ 6 millions de personnes, qui peu à peu s'isolent et perdent contact avec toute vie sociale, voire familiale. Or un déficit auditif détecté à temps empêche qu'il ne s'aggrave vers une véritable surdité.

Si la perte d'audition – dite presbyacousie – est un phénomène naturel dont les premiers signes apparaissent autour de 50 ans, les jeunes, dits « génération mp3 », sont tout aussi particulièrement exposés à la perte de l'audition, et de manière extrêmement précoce. On estime à 50 000 (mais le chiffre précis est difficile à évaluer) le nombre d'adolescents en France dont l'audition correspond à celle d'une personne de 70 ans...

Voilà quelques raisons qui vous convaincront, je l'espère, de publier le communiqué de presse qui suit.

AuditionSanté participe, cette année encore à la **Journée nationale de l'Audition**, qui se déroulera le jeudi 11 mars 2010.

Très cordialement,

1^{er} mars 2010

JOURNÉES DE DÉPISTAGE AUDITIF

Monter le son du téléviseur, faire souvent répéter son entourage, avoir des difficultés à suivre une conversation en groupe sont des signes qui ne trompent pas : comme six millions de personnes en France, votre oreille commence à perdre de sa finesse auditive et, peu à peu, vous isole de votre environnement familial et professionnel.



Afin de faire le point sur votre audition, les 371 laboratoires de correction auditive AuditionSanté proposent,

du lundi 1^{er} au mercredi 31 mars,

un dépistage auditif **gratuit**, partout en France, sous le parrainage d'Eddy Mitchell.

Pour prendre rendez-vous près de chez vous, vous pouvez téléphoner au 3628 (0,34 €/minute) et dire « AuditionSanté », ou consulter le site www.auditionsante.fr afin d'obtenir adresse et téléphone de l'audioprothésiste le plus proche.